
SAS VIGNOBLES ROY

Dossier de demande
d'autorisation environnementale
pour l'exploitation d'installations
de stockage d'alcools de bouche

à SIGOGNE (16)

Partie n°3

DESCRIPTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES ET PROJETEES

Destinataires	Société	Email	Téléphone
M. Damien ROY	SAS VIGNOBLES ROY	damien.distillieroy@orange.fr	05 45 81 77 15

ENVIRONNEMENT XO SARL
N° SIRET : 830 339 636 000 29
59 Avenue Beaupréau, local 5,
17390 LA TREMBLADE, FRANCE
Tel : 06 63 55 85 22
Mail : cedric.musset@e-xo.fr



TABLE DES MATIERES

1. OBJET DU DOCUMENT	7
2. LOCALISATION ET ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE	7
2.1 LOCALISATION	7
2.2 PERIMETRE ICPE	8
2.3 ENVIRONNEMENT IMMEDIAT	9
2.4 ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC A PROXIMITE DU SITE	11
2.5 SITES INDUSTRIELS	11
3. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES	12
3.1 DESCRIPTION GENERALE	12
3.1.1 CIRCULATION SUR LE SITE	12
3.1.2 ACCES ET LIMITATIONS D'ACCES	12
3.1.3 L'AIRE DE DEPOTAGE	12
3.2 DESCRIPTION DES STRUCTURES	13
3.2.1 LE CHAI DE STOCKAGE D'ALCOOLS	13
3.3 LES AUTRES EQUIPEMENTS (AERATION, CHAUFFAGE)	13
3.4 DESCRIPTION DES ACTIVITES	13
3.4.1 RECEPTION ET EXPEDITIONS D'ALCOOLS	13
3.4.2 MODE D'ENTREPOSAGE	14
3.4.3 LES CAPACITES DE STOCKAGE EXISTANTES	14
3.5 CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES	14
3.6 LES UTILITES	15
3.6.1 ELECTRICITE	15
3.6.2 SECOURS ELECTRIQUE	15
3.6.3 CHARGE DES ENGINS DE MANUTENTION	15
3.7 LES RESEAUX EXISTANTS	15
3.7.1 EAU POTABLE	15
3.7.2 PRELEVEMENT DANS LE MILIEU NATUREL	16
3.7.3 EAUX USEES	16
3.7.4 EAUX PLUVIALES	16
3.7.5 EAUX INDUSTRIELLES	16
3.7.6 EAUX ACCIDENTELLES	16
3.8 TELECOMMUNICATION	16
3.9 DISPOSITIFS DE DETECTION ET D'ALARME	16
3.9.1 DETECTION INCENDIE	16
3.9.2 DETECTION INTRUSION	16
3.10 LES MOYENS DE LUTTE INCENDIE	17
3.10.1 MOYENS EN EAU INCENDIE	17
3.10.2 ROBINETS INCENDIE ARMES	18
3.10.3 EXTINCTEURS	18
3.11 PROTECTION FOUDRE	18
3.12 UTILITES NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES MESURES DE MAITRISE DES RISQUES (MMR)	18
3.13 FLUX MATIERES ACTUELS	18
3.14 FLUX DE DECHETS	18

3.15	CONSOMMATIONS ACTUELLES	18
4.	DESCRIPTION DES INSTALLATIONS PROJETEES	19
4.1	DESCRIPTION GENERALE	19
4.2	IMPLANTATION DES CHAIS NOUVEAUX	19
4.3	CARACTERISTIQUES DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES	20
4.4	L'AIRE DE DEPOTAGE PROJETEE	20
4.5	LES RESEAUX PROJETES	21
4.5.1	EAU POTABLE	21
4.5.2	PRELEVEMENT DANS LE MILIEU NATUREL	21
4.5.3	EAUX USEES	21
4.5.4	EAUX PLUVIALES	21
4.5.5	EAUX INDUSTRIELLES.....	21
4.5.6	EAUX ACCIDENTELLES	21
4.6	DISPOSITIFS DE DETECTION ET D'ALARME.....	21
4.6.1	DETECTION INCENDIE.....	21
4.6.2	DETECTION INTRUSION.....	22
4.7	LES MOYENS DE LUTTE INCENDIE	22
4.7.1	MOYENS EN EAU INCENDIE.....	22
4.7.2	POSTES INCENDIE ADDITIVES	22
4.7.3	EXTINCTEURS.....	22
4.8	PROTECTION FOUDRE	22
4.9	FLUX MATIERES.....	23
4.10	DECHETS.....	23
4.11	CONSOMMATIONS.....	23

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du site des VIGNOBLES ROY.....	7
Figure 2 : Localisation du site au niveau communal	8
Figure 3 : Périmètres ICPE actuel et projeté.....	8
Figure 4 : Localisation des zones habitées à proximité immédiate	9
Figure 5 : Installations classées à proximité du site	11
Figure 6 : Répartition des chais sur la parcelle.....	19

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Coordonnées géographiques du site.....	7
Tableau 2 : Liste des ICPE soumises à autorisation, enregistrement ou déclaration à proximité du site.....	11
Tableau 3 : Caractéristiques du chai existant	13
Tableau 4 : Détail des capacités de stockage d'alcools actuelles	14
Tableau 5 : Caractéristiques des constructions existantes	14
Tableau 6 : Stocks et Flux de matières actuels	18
Tableau 7 : Consommations	18
Tableau 8 : Caractéristiques des constructions projetées	20
Tableau 9 : Niveau de protection contre les effets directs et indirects.....	22
Tableau 10 : Stocks et Flux de matières actuels et projetés	23

Tableau 11 : Consommations actuelles et projetées	23
---	----

LISTE DES PHOTOS

Photo n° 1 : Zones habitées au nord-ouest du site.....	10
Photo n° 2 : Zones habitées au nord-ouest : vue des chais existants au sud est.....	10
Photo n° 3 : Environnement immédiat du site.....	10
Photo n° 4 : Vue aérienne de la localisation des accès.....	12
Photo n° 5 : La réserve d'eau de 420 m ³	17
Photo n° 6 : Vue aérienne de la réserve d'eau de 420 m ³ et localisation de la zone de pompage	17
Photo n° 7 : Vue de l'aire de dépotage projetée	20

LISTE DES ACRONYMES

AP	Arrêté Préfectoral
CMS	Capacité Maximale de Stockage
QSP	Quantité susceptible d'être présente
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
RIA	Robinet d'Incendie Armé

1. OBJET DU DOCUMENT

Ce document vise à décrire l'ensemble des installations existantes et projetées sur le site de stockage de la société VIGNOBLES ROY à SIGOGNE.

La description des installations existantes et projetées intègre entre autres une description de la nature et du volume des activités, les modes de fonctionnement, les procédés mis en œuvre et les éléments de sécurité.

Ces descriptions visent à donner tous les éléments nécessaires à l'analyse des impacts environnementaux et des dangers présentés dans les situations actuelles et futures. Ces analyses sont traitées respectivement par les parties 4 et 5 de cette étude.

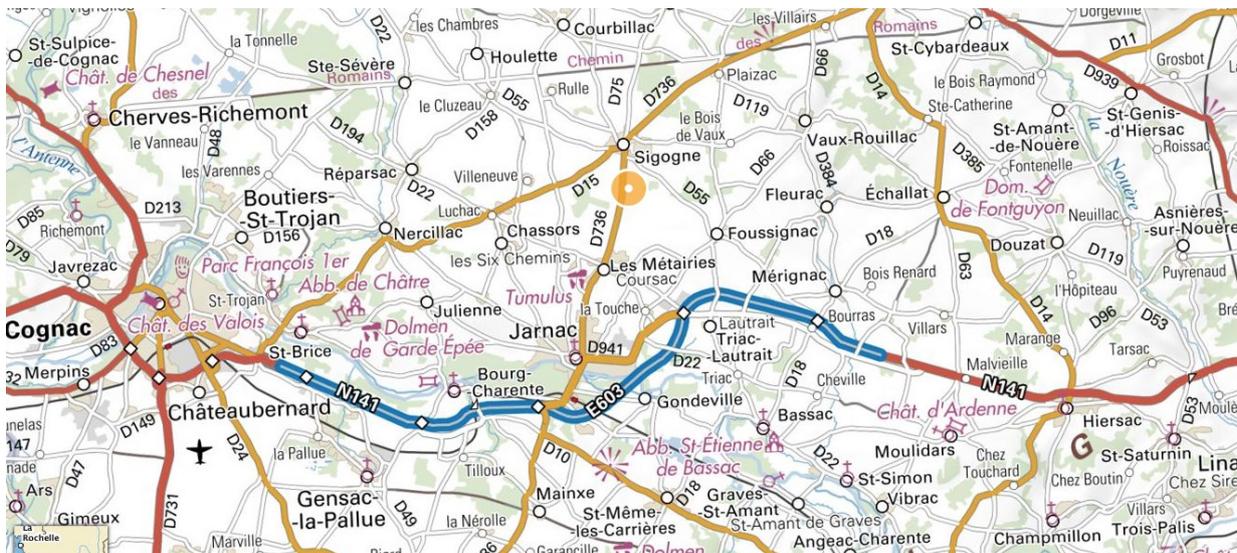
2. LOCALISATION ET ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE

2.1 LOCALISATION

Le site de stockage, objet du présent dossier, est localisé sur le lieu-dit « LA QUANTINERIE », à la sortie sud de la commune de SIGOGNE.

La SAS VIGNOBLES ROY est implantée sur la commune de SIGOGNE dans le département de la CHARENTE, à 6 km au Nord de JARNAC, à 8 km au Sud de ROUILLAC et à 13 km à l'Est de COGNAC.

L'accès au site se fait par D736.



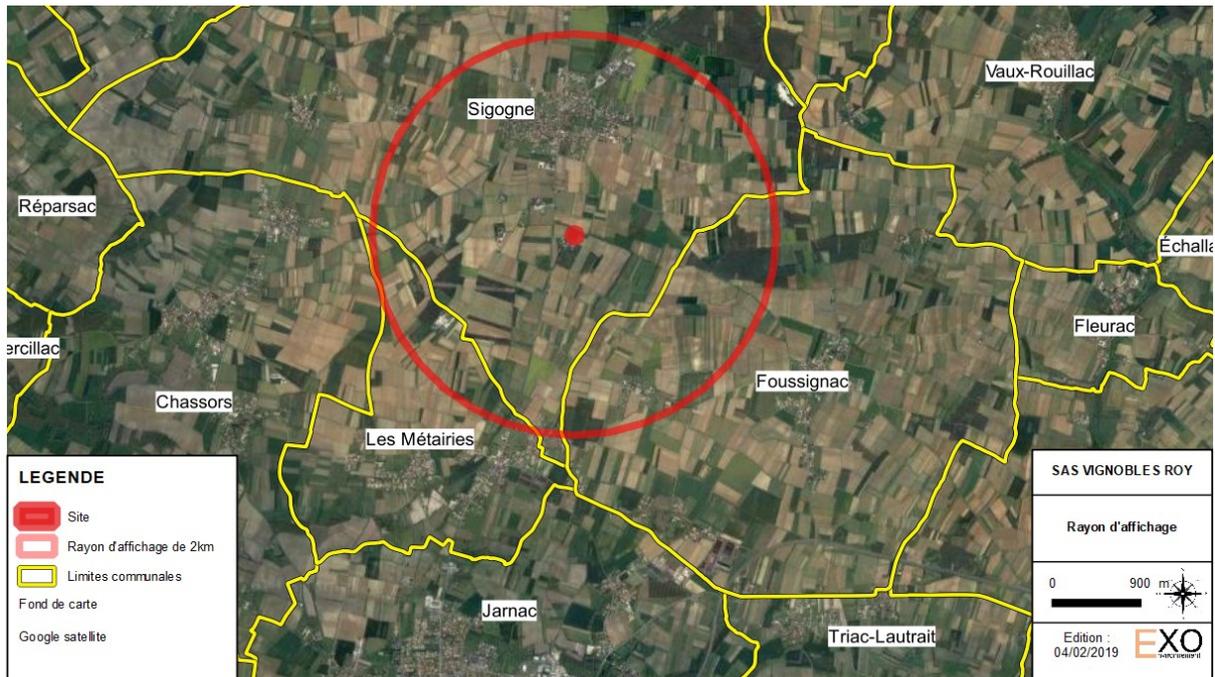
Source : Géoportail

Figure 1 : Localisation du site des VIGNOBLES ROY

Coordonnées du site :

Référentiel	WGS84	Lambert II Etendue
X	0°9'24.4728" O	405929 m
Y	45°43'34.2876" N	2083732 m

Tableau 1 : Coordonnées géographiques du site



Source : Google satellite

Figure 2 : Localisation du site au niveau communal

2.2 PERIMETRE ICPE

Les périmètres ICPE actuels et projetés sont présentés ci-dessous. Le périmètre actuel englobe une surface d'environ 1 283 m². Avec l'extension projetée, le périmètre ICPE couvrira 6618 m².

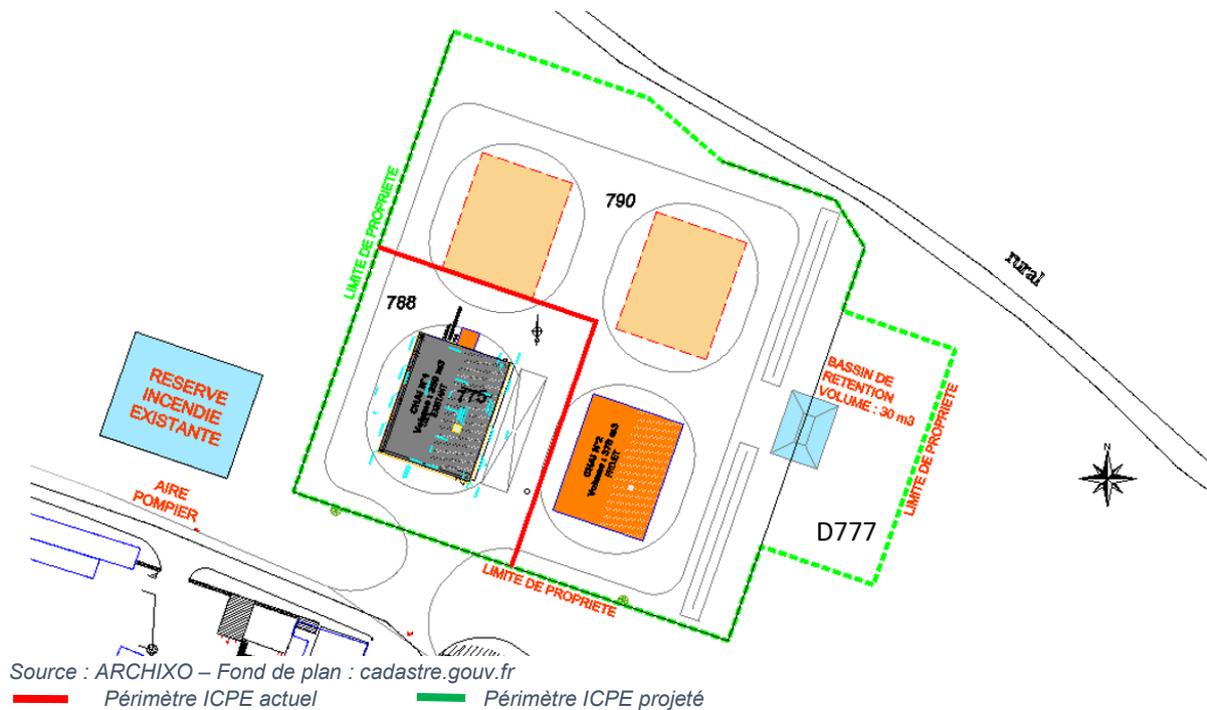


Figure 3 : Périmètres ICPE actuel et projeté

2.3 ENVIRONNEMENT IMMEDIAT

Les terrains à proximité immédiate sont des vignes et des terres cultivées.

Les habitations les plus proches se situent côté sud des chais existants à plus de 80 m sur la parcelle cadastrale de la section 0D n°777 et au nord-ouest à plus de 200 m sur la parcelle cadastrale 0D n°170.

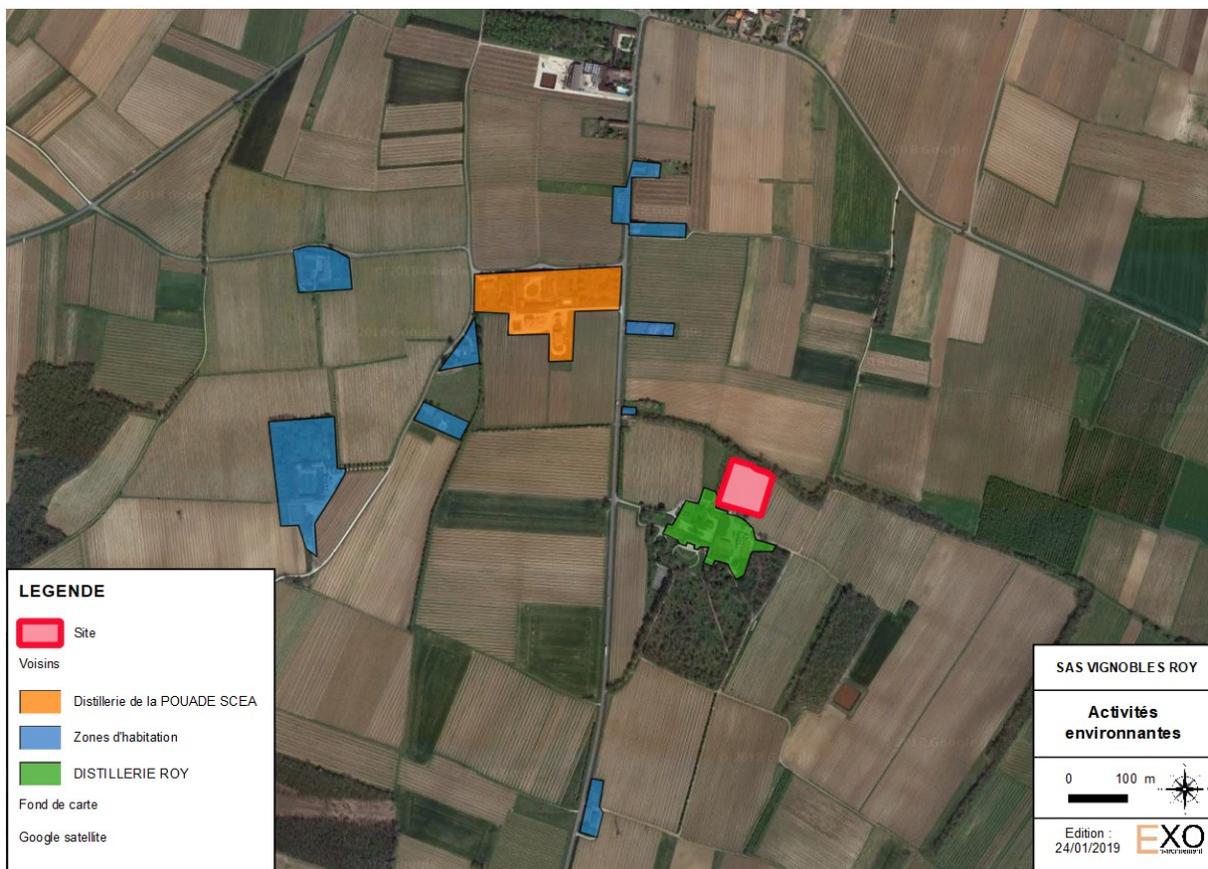
A noter que l'habitation sur la parcelle 0D n°777 est celle de l'exploitant et le siège social de la SAS.

A 30 m au sud, sur les parcelles cadastrales de la section 0D n°611, 612, 776 et 777 se trouve l'exploitation agricole et la distillerie de l'entreprise « DISTILLERIE ROY » soumis à déclaration ICPE au titre des rubriques 2250 et 2251. Cette entreprise est également exploitée par M. ROY.

Il n'y a pas d'entreprise (hormis la DISTILLERIE ROY) dans la proximité immédiate des installations existantes et projetées ni d'établissements recevant du public.

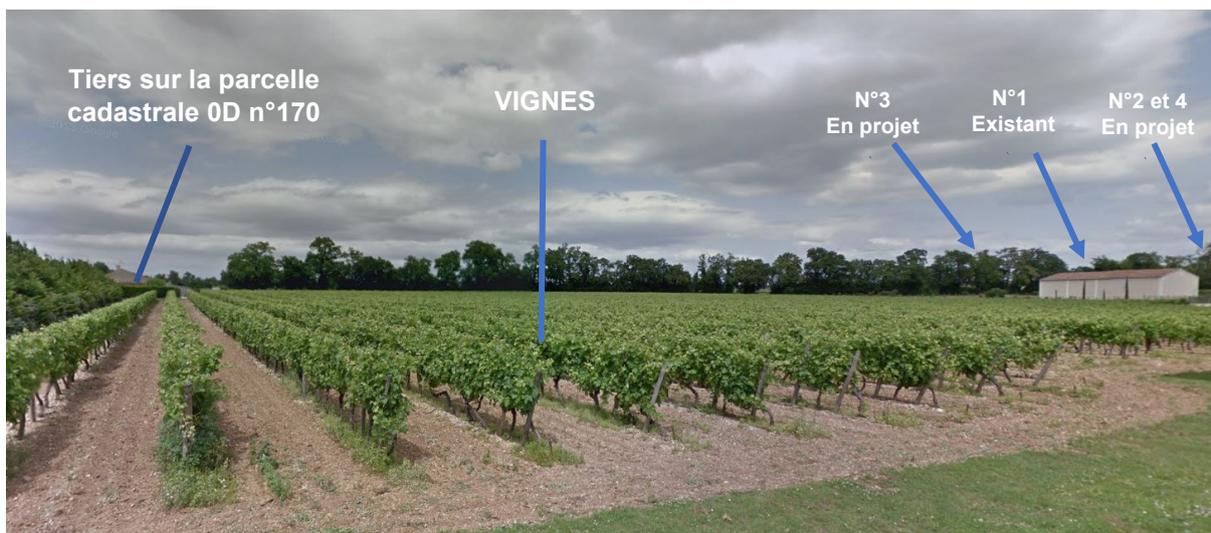
La DISTILLERIE ROY et la SAS VIGNOBLES ROY (objet du dossier) sont des entités juridiques distinctes.

La figure ci-dessous présente la localisation du site des chais des VIGNOBLES ROY et de leur environnement immédiat.



Source : Google satellite

Figure 4 : Localisation des zones habitées à proximité immédiate



Crédit photo : Google Street

Photo n° 1 : Zones habitées au nord-ouest du site.



Crédit photo : Google Street

Photo n° 2 : Zones habitées au nord-ouest : vue des chais existants au sud est



Crédit photo : EXO

Photo n° 3 : Environnement immédiat du site

2.4 ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC A PROXIMITE DU SITE

Le site est éloigné de tous ERP ou zones de fréquentations du public. L'ER (la chambre d'hôtes) « LA FERME DES IRIS » est située à plus de 1 km au nord du site.

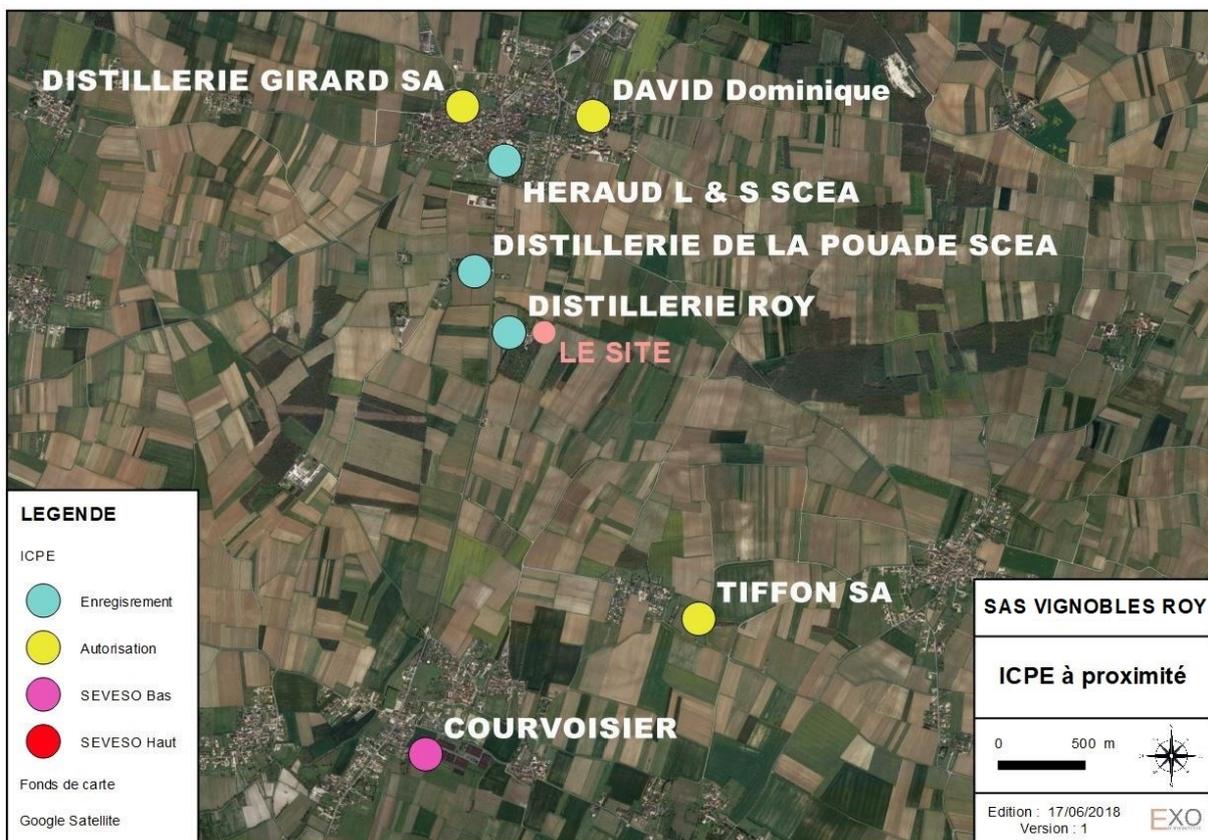
2.5 SITES INDUSTRIELS

Le tableau suivant présente la liste des installations classées (ICPE) à enregistrement ou autorisation les plus proches du site.

L'établissement	Régime	Activité	Commune	Distance / SITE
Distillerie GIRARD SA	Autorisation	Production d'alcools de bouche	SIGOGNE (16)	1,4 km Nord / Nord-Ouest
DAVID Dominique	Autorisation	Métaux (stockage, activité de récupération)	SIGOGNE (16)	1,3 km Nord / Nord-Est
HERAUD L & S SCEA	Enregistrement	Production d'alcools de bouche	SIGOGNE (16)	1 km Nord
Distillerie de LA POUADE SCEA	Enregistrement	Production d'alcools de bouche	SIGOGNE (16)	500 m Ouest / Nord-Ouest
DISTILLERIE ROY	Enregistrement	Production d'alcools de bouche	SIGOGNE (16)	50 m Sud
TIFFON SA	Autorisation	Production de boissons alcooliques distillées	FOUSSIGNAC (16)	2 km Sud / Sud-Est
COURVOISIER	SEVESO Bas	Production d'alcools de bouche	LES METAIRIES (16)	2,6 km Sud

Source : <http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr>

Tableau 2 : Liste des ICPE soumises à autorisation, enregistrement ou déclaration à proximité du site



Source : <http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr>

Figure 5 : Installations classées à proximité du site

3. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES

3.1 DESCRIPTION GENERALE

Le site comporte à ce jour un chai (n°1) de 299,5 m² alloué au stockage d'alcools de bouche d'une QSP de 340 m³.

Le bassin incendie jouxtant le site appartient à l'exploitation de la DISTILLERIE ROY. Sa capacité est de 420 m³.

3.1.1 CIRCULATION SUR LE SITE

Le bâtiment est dévolu au vieillissement d'alcools de bouche. Le stockage génère peu de circulation. En dehors des périodes de travaux, la circulation est estimée à moins de 12 camions par an.

Il n'y a actuellement pas de voirie en enrobé car la circulation est très faible. La voie desservant le chai est en calcaire.

3.1.2 ACCES ET LIMITATIONS D'ACCES

L'accès au site par la route s'effectue exclusivement par la D736. Le site dispose de 3 autres accès par les chemins viticoles. Les accès sont localisés sur la vue aérienne ci-dessous.

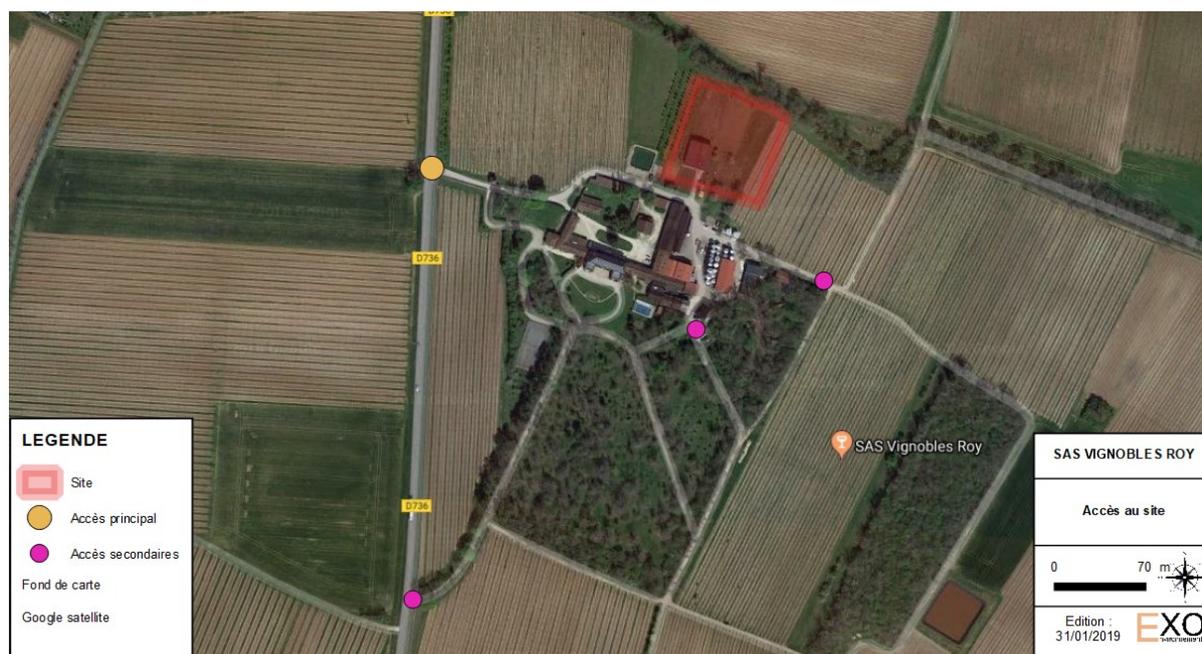


Photo n° 4 : Vue aérienne de la localisation des accès

3.1.3 L'AIRE DE DEPOTAGE

Actuellement, les camions dépotent près de la porte du chai. Il n'y a pas d'aire signalisée avec un marquage au sol ou autre.

3.2 DESCRIPTION DES STRUCTURES

3.2.1 LE CHAI DE STOCKAGE D'ALCOOLS

Les caractéristiques du chai de stockage sont présentées ci-dessous.

Dénomination	Surface intérieure	QSP 2019	Rétention	Contenants
Chai n°1	299,5 m ²	340 m ³	Interne de 300 m ³ par un décaissement d'1m	Fûts

Tableau 3 : Caractéristiques du chai existant

3.3 LES AUTRES EQUIPEMENTS (AERATION, CHAUFFAGE)

L'aération : Il n'y a pas d'aération mécanique dans le chai. L'aération est de type naturel.

Le chauffage : Le chai n'est pas chauffé. La température dans le chai fluctue entre 10°C et 25°C sur l'année.

3.4 DESCRIPTION DES ACTIVITES

Le site est conçu pour le stockage d'alcools de bouche ce qui implique des transferts d'alcools à partir de la zone de dépotage.

3.4.1 RECEPTION ET EXPEDITIONS D'ALCOOLS

Les opérations de chargement et de déchargement sont régies par des consignes opératoires (accès, stationnements, matériels) et de sécurité (mise à la terre...) liées aux opérations de réception expédition. Elles sont transmises au personnel du site et aux chauffeurs intervenant sur le site.

L'affichage est réalisé à l'entrée du chai.

Les transports sont réalisés par le personnel de la société ainsi que par des transporteurs extérieurs agréés.

L'entreprise procède aux vérifications d'usage avant de donner l'accord de dépoter aux transporteurs.

Les transporteurs extérieurs reçoivent le protocole de sécurité et la procédure de dépotage à respecter au niveau de l'établissement. Ces documents sont co-signés.

Les opérations de dépotage s'effectuent toujours en présence d'un employé de l'entreprise habilité au transport des matières dangereuses en citerne.

Les camions doivent être équipés de :

- 2 extincteurs de 6 kg poudre et 1 extincteur cabine,
- d'équipements individuels (baudrier, lampe torche),
- d'équipements de 1er secours (gants, lunettes, bottes, eau),
- éléments indispensables de sécurité (signaux d'avertissement, cales).

Les documents de bord à présenter sont les suivants :

- les certificats d'agrément valides pour les boissons alcoolisées « 3065 » classe 3 groupe II (TAV<70°) ou III (TAV>70°),
- les certificats de jaugeage,
- les cartes grises,
- les attestations d'assurance,
- les certificats d'épreuve des citernes.

La plupart des camions citernes ont une capacité entre 140 hl et 300 hl, ils sont compartimentés. Les dépotages sont réalisés avec les flexibles et pompes du site et par l'intermédiaire de flexibles et de canalisations fixes en inox souterraines pour les parties extérieures aux chais.

Le remplissage des fûts est réalisé par un opérateur, par pompage via un flexible et un robinet manuel.

L'opération est surveillée et contrôlée manuellement. La commande déportée permet à l'opérateur de surveiller facilement le niveau et d'arrêter la pompe à distance.

3.4.2 MODE D'ENTREPOSAGE

Actuellement, le stockage des alcools dans le chai est réalisé en fûts de chêne sur racks ou sur cales traditionnelles.

3.4.3 LES CAPACITES DE STOCKAGE EXISTANTES

Le tableau suivant synthétise le détail des capacités de stockage d'alcools classées au titre de la rubrique n°4755.

LOCALISATION	CONTENANT	CONTENANCE (HL)	TOTAL SITE ACTUEL
Chai n°1	Fûts bois chevaletés	3400	340 m³

Tableau 4 : Détail des capacités de stockage d'alcools actuelles.

3.5 CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES

Le tableau suivant reprend les caractéristiques du chai n°1.

Composant		Chai n°1/Chai Camille	
Dimensions	Longueur intérieure	19,85 m	
	Largeur intérieure	15,11 m	
	Surface intérieure	299,93 m²	
	Hauteur sous ferme	6,05 m	
	Hauteur au faîtage	8,30 m	
Matériaux	Toiture	Tuiles	
	Isolant Sous-plafond	Oui (BA-30)	
	Murs périphériques	Parpaings B40 Poteaux ciment	
	Nature du Sol	Béton	
Description des éléments de sécurité incendie	Portes Extérieures	Nombre	2
		Matériaux	Métal
		Résistance au feu	½ h
	Exutoires	Nombre	1
		Surface utile	1,44 m²
		Commandes	Manuelle à déclenchement automatique
Description des éléments de sécurité incendie	Mise en rétention		Interne
	Intervention	Extincteurs	Oui
		Nombre	2 extincteurs 144B 1 extincteur 50 kg sur roue
	Détection	Incendie	Non
		Intrusion	oui
Contenu de la structure	Vol. produits	340 m³	
	Cuves inox	Actuellement Non	

Tableau 5 : Caractéristiques des constructions existantes

3.6 LES UTILITES

3.6.1 ELECTRICITE

Le site est raccordé au réseau électrique en basse tension en 100 kVA 60 A. La consommation sur le site se limite à l'éclairage, aux moyens de manutention et à l'utilisation des pompes.

L'ensemble des installations électriques est contrôlé annuellement par un organisme agréé.

La nuit en dehors des interventions, le réseau électrique est coupé dans toutes les installations.

Les équipements respectent les exigences du décret n°88-1056 du 14 novembre 1988.

Les installations électriques sont conformes à la norme NFC15.100 pour la basse tension.

Le matériel exposé aux projections de liquides est conforme aux dispositions de la norme NFC20.010.

Dans les locaux à risques d'incendie, les sources de dangers électriques dont le fonctionnement provoque des arcs, des étincelles ou l'incandescence d'éléments, sont incluses dans des enveloppes appropriées.

Dans les zones à risques d'explosion, les installations électriques sont conformes aux prescriptions des décrets du 19 novembre 1996 pour le matériel construit après le 1er Juillet 2003 et du 11 Juillet 1978 pour les autres. Dans ces zones, les dispositions de l'article 2 de l'arrêté ministériel du 31 mars 1980 réglementant les installations électriques des établissements présentant des risques d'explosion sont appliquées.

Des interrupteurs multipolaires pour couper le courant (force et lumière) sont installés à l'extérieur des zones à risques. Chaque chai est équipé d'un interrupteur général au niveau de chaque entrée (extérieur), coupant l'alimentation électrique des installations de stockage, et d'un voyant lumineux extérieur signalant la mise sous tension des installations électriques des installations de stockage autres que les installations de sécurité.

L'éclairage présente un degré de protection égal ou supérieur à IP55 avec une protection mécanique.

Les issues sont équipées de blocs autonomes de sécurité.

Les appareils de protection, de commande et de manœuvre, sont contenus dans des enveloppes présentant un degré de protection égal ou supérieur à IP55.

Les appareils utilisant de l'énergie électrique (pompes...) situés à l'intérieur des installations de la distillerie et des stockages sont au minimum de degré de protection égal ou supérieur à IP55.

Les équipements métalliques (réservoirs, cuves, canalisations) contenant des alcools sont mis à la terre et reliés par des liaisons équipotentielles.

La zone de dépotage d'alcool sera reliée électriquement au circuit général de terre. La valeur de résistance de la prise de terre sera vérifiée régulièrement.

3.6.2 SECOURS ELECTRIQUE

L'entreprise voisine (la Distillerie ROY) dispose d'un groupe électrogène de 140 kVa ayant un réservoir de 300 l lui permettant une durée de fonctionnement de 12h.

3.6.3 CHARGE DES ENGINES DE MANUTENTION

L'entreprise dispose d'un palan, un engin de manutention électrique. Aucun autre système de recharge n'est nécessaire. L'engin doit être branché pour fonctionner.

3.7 LES RESEAUX EXISTANTS

3.7.1 EAU POTABLE

Le chai n'est pas alimenté en eau par le réseau d'adduction communal.

3.7.2 PRELEVEMENT DANS LE MILIEU NATUREL

Bien qu'un forage soit présent sur le site, l'entreprise n'opère aucun prélèvement d'eau dans le milieu naturel pour son activité de stockage.

3.7.3 EAUX USEES

Le site ne comporte pas de sanitaires ni de réseau d'eaux usées.

3.7.4 EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales sont infiltrées directement sur la parcelle.

3.7.5 EAUX INDUSTRIELLES

Le site ne génère pas d'eaux industrielles.

3.7.6 EAUX ACCIDENTELLES

Les écoulements accidentels de faible envergure sont récupérés à l'aide d'agents absorbants ou de kits anti-pollution.

Pour les écoulements plus importants, le chai dispose d'une capacité de rétention interne de plus de 300 m³ soit plus 80% de la QSP actuelle.

3.8 TELECOMMUNICATION

Le personnel travaillant sur site disposera de téléphones portables.

3.9 DISPOSITIFS DE DETECTION ET D'ALARME

3.9.1 DETECTION INCENDIE

Le site ne dispose actuellement pas de système de détection à incendie.

Damien ROY, responsable du site et de la sécurité, habite à moins de 1 min du site. Au moins une personne est présente 24h/24h sur le site voisin de la DISTILLERIE ROY.

3.9.2 DETECTION INTRUSION

Le site est équipé d'un système de détection d'intrusion PARADOX pouvant être activé à distance via une application.

Seul le personnel de la société est autorisé à pénétrer dans les installations. Le chai est fermé en dehors des horaires de travail. Il n'est ouvert que ponctuellement lors des interventions pour les opérations de transfert.

3.10 LES MOYENS DE LUTTE INCENDIE

3.10.1 MOYENS EN EAU INCENDIE

La Distillerie ROY dispose d'une réserve d'eau de 420 m³ accessible aux engins de secours directement à l'entrée du site. Cette réserve est pourvue de deux prises pour le raccordement par les services de secours. Cette réserve d'eau n'est pas dans le périmètre ICPE du site. Les VIGNOBLES ROY SAS et la DISTILLERIE ROY ont établi une convention pour l'utilisation de cette réserve.



Crédit photo : E-XO

Photo n° 5 : La réserve d'eau de 420 m³

Les dimensions de la réserve d'eau sont de 15 m large par 15 m de long. L'aire de pompage a une surface de 222 m².



Source : Google Map

Photo n° 6 : Vue aérienne de la réserve d'eau de 420 m³ et localisation de la zone de pompage

3.10.2 ROBINETS INCENDIE ARMES

Le site ne dispose pas de réseau RIA.

3.10.3 EXTINCTEURS

Le chai n°1 est pourvu d'extincteurs vérifiés chaque année. Il dispose de deux extincteurs de type 144B disposés à proximité de chaque entrée et d'un extincteur à poudre de 50 kg.

L'entreprise dispose d'une liste d'extincteurs précisant leurs caractéristiques et localisation. Les vérifications font l'objet d'un enregistrement.

3.11 PROTECTION Foudre

Le site n'est actuellement pas pourvu d'une protection contre les effets directs et indirects de la foudre.

3.12 UTILITES NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES MESURES DE MAITRISE DES RISQUES (MMR)

Aucune utilité n'est pour l'instant nécessaire au fonctionnement des mesures de maîtrise des risques.

3.13 FLUX MATIERES ACTUELS

Le tableau suivant récapitule les stocks et flux de l'entreprise sur l'année 2016/2017.

Produits entrants / Sortants	Quantité max en stock	Flux max Annuel actuel
Alcools	340 m ³	170 m ³

Tableau 6 : Stocks et Flux de matières actuels

3.14 FLUX DE DECHETS

Le site ne génère pas de déchets.

3.15 CONSOMMATIONS ACTUELLES

Le tableau suivant résume les consommations maximales annuelles de l'entreprise.

Utilités	Consommation annuelle 2017
Electricité	100 kWh
Eau	0

Tableau 7 : Consommations

4. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS PROJETEES

4.1 DESCRIPTION GENERALE

L'entreprise projetée :

- la construction de trois nouveaux chais d'une surface de 299,93 m² et d'une QSP de 370 m³ chacun,
- l'aménagement d'une aire de dépotage avec une rétention déportée de 30 m³ en limite est de la propriété,
- la construction d'un local surpresseur PIA contre la face nord du chai n°1,
- la création de 2 noues de 150 m³ côté est du site,
- l'aménagement d'une clôture sur le périmètre ICPE.

4.2 IMPLANTATION DES CHAIS NOUVEAUX

Les chais nouveaux seront implantés à une distance supérieure à 11 m de la limite d'exploitation. Ils seront distants les uns des autres de 11m sur la largeur et 15 m sur la longueur.

La figure suivante représente leur répartition sur la parcelle.

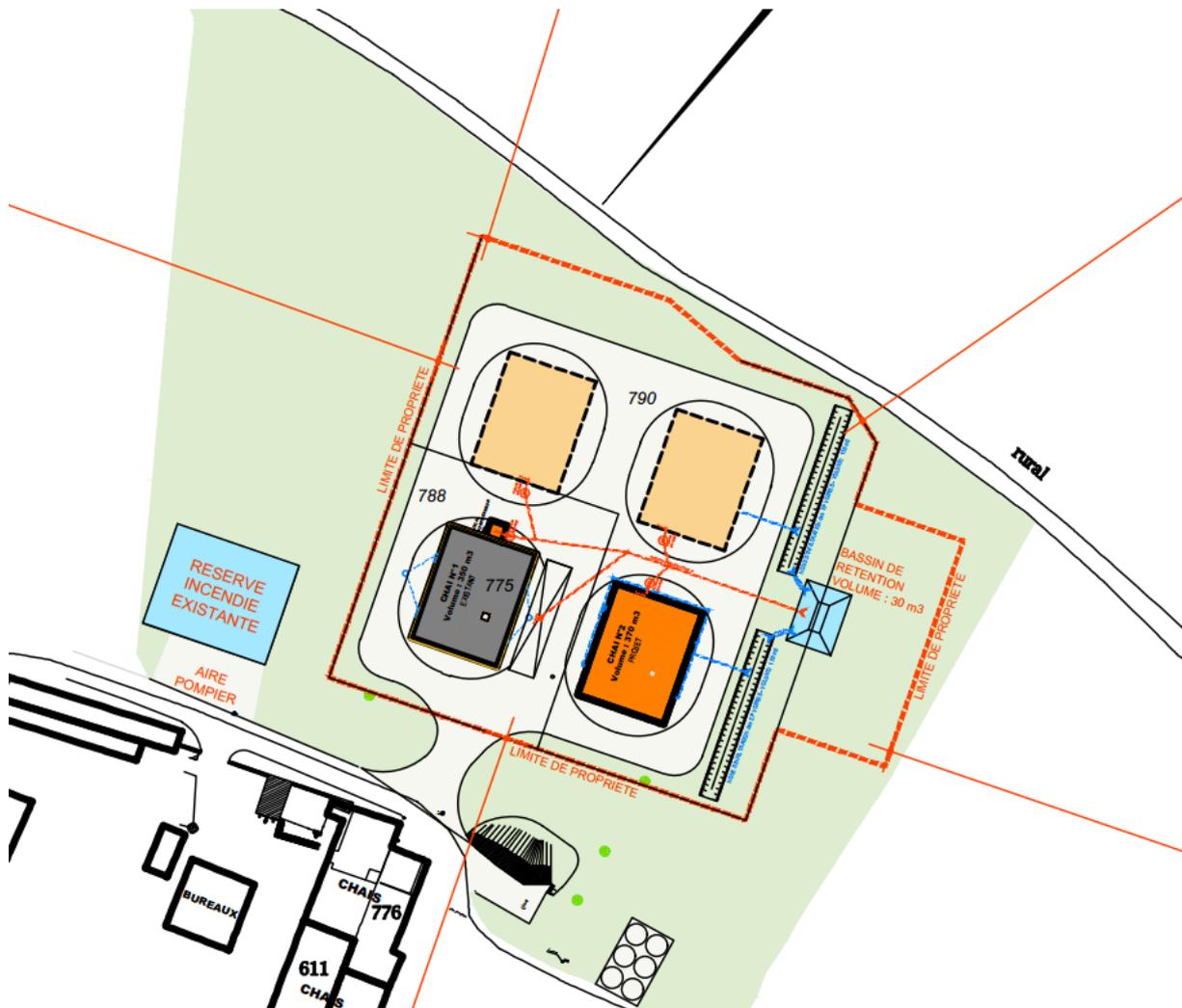


Figure 6 : Répartition des chais sur la parcelle

4.3 CARACTERISTIQUES DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES

Le tableau suivant résume les caractéristiques des nouveaux chais.

Composant		Chai n°2	Chai n°3	Chai n°4	
Dimensions	Longueur intérieure	19,85 m	19,85 m	19,85 m	
	Largeur intérieure	15,11 m	15,11 m	15,11 m	
	Surface intérieure	299,93 m ²	299,93 m ²	299,93 m ²	
	Hauteur sous ferme	6,09 m	6,09 m	6,09 m	
	Hauteur au faîtage	8,30 m	8,30 m	8,30 m	
Matériaux	Toiture	Tuiles	Tuiles	Tuiles	
	Isolant Sous-plafond	Oui (BA-30)	Oui (BA-30)	Oui (BA-30)	
	Murs périphériques	Parpaings B40 Poteaux ciment	Parpaings B40 Poteaux ciment	Parpaings B40 Poteaux ciment	
	Nature du Sol	Béton	Béton	Béton	
Description des éléments de sécurité incendie	Portes Extérieures	Nombre	2	2	2
		Matériaux	Métal	Métal	Métal
		Résistance au feu	½ h	½ h	½ h
	Exutoires	Nombre	1	1	1
		Surface utile	1,44 m ²	1,44 m ²	1,44 m ²
		Commandes	Manuelle à déclenchement automatique	Manuelle à déclenchement automatique	Manuelle à déclenchement automatique
		Mise en rétention	Interne	Interne	Interne
Description des éléments de sécurité incendie	Intervention	Présence de RIA	Oui	Oui	Oui
		Nombre	1	1	1
	Détection	Incendie	Oui	Oui	Oui
		Intrusion	-	-	-
Contenu de la structure	Vol. produits	370 m ³	370 m ³	370 m ³	
	Cuves inox	4	4	4	

Tableau 8 : Caractéristiques des constructions projetées

Le chai n°1 sera également pourvu d'une détection incendie.

4.4 L'AIRE DE DEPOTAGE PROJETEE

L'aire de dépôtage sera attenante au chai n°1. Elle sera pourvue d'une prise de terre et sera mise en rétention déportée par raccordement à un bassin de 30 m³ côté est du site.



Source : EXO

Photo n° 7 : Vue de l'aire de dépôtage projetée

4.5 LES RESEAUX PROJETES

4.5.1 EAU POTABLE

Il n'y aura pas de modification sur l'alimentation en eau. Le site n'est pas raccordé au réseau public.

4.5.2 PRELEVEMENT DANS LE MILIEU NATUREL

L'entreprise n'opèrera pas de prélèvement d'eau dans le milieu naturel.

4.5.3 EAUX USEES

Le site ne comportera pas de sanitaires ni de réseau d'eaux usées.

4.5.4 EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales des extensions de voiries et des toitures des nouveaux chais seront infiltrées sur la parcelle pour contribuer à l'environnement de vieillissement des alcools stockés. L'entreprise prévoit 2 noues de 150 m³ pour l'infiltration des eaux pluviales et le confinement des éventuels écoulements en cas de débordement des rétentions internes de chais. Au vu du très faible trafic, l'entreprise n'a pas prévu d'imperméabiliser la voirie. Seule l'aire de dépotage sera imperméabilisée et sur rétention.

A noter que l'étude géotechnique et l'étude hydraulique jointent en annexes aboutissent à un besoin de 120 m³ utile de noues pour l'infiltration des eaux pluviales. Il est toutefois retenu une capacité de 300 m³ en vue d'un éventuel débordement de rétention interne de chai. Les noues seront donc plus profondes pour atteindre ce volume. Leur surface sera à minima de 200 m² chacune. Elles seront interconnectées par un tuyau de diamètre 200 mm.

4.5.5 EAUX INDUSTRIELLES

Le site ne génère pas d'eaux industrielles.

4.5.6 EAUX ACCIDENTELLES

Les écoulements accidentels de faible envergure seront récupérés à l'aide d'agents absorbants ou de kits anti-pollution.

Pour les écoulements plus importants, **les chais nouveaux disposeront chacun d'une capacité de rétention interne équivalente à 100 % de la QSP avec une surcapacité de 20 cm pour les eaux d'extinction.** Le chai existant dispose d'une rétention interne de 300 m³ soit plus 80% de la QSP. En cas débordement des rétentions internes, les effluents seront canalisés via des regards siphoniques et via le bassin de rétention 30 m³ de l'aire de dépotage vers les noues (2 x 150 m³) prévues à l'est du site. Cette zone sera sans risque pour les tiers.

4.6 DISPOSITIFS DE DETECTION ET D'ALARME

4.6.1 DETECTION INCENDIE

Les nouveaux chais seront placés sous détection incendie, avec télétransmission des alarmes à l'exploitant.

Les détecteurs seront de type détecteur de fumées.

Damien ROY responsable du site et de la sécurité habite à moins de 1 min du site.

4.6.2 DETECTION INTRUSION

Le chai existant est équipé d'un système de détection d'intrusion PARADOX pouvant être activé à distance via une application. Les chais projetés seront équipés du même dispositif.

Seul le personnel de la société est autorisé à pénétrer dans les installations. Les chais seront fermés en dehors des horaires de travail. Ils ne seront ouverts que ponctuellement lors des interventions pour les opérations de transfert.

Le site sera clôturé.

4.7 LES MOYENS DE LUTTE INCENDIE

4.7.1 MOYENS EN EAU INCENDIE

Les chais feront moins de 300 m² et seront espacés d'au moins 11 m. De ce fait, ils seront indépendants. La réserve existante de 420 m³ permet de couvrir les besoins en eau du site.

4.7.2 POSTES INCENDIE ADDITIVES

Les nouveaux chais seront pourvus de postes incendie additivés. Le local surpresseur sera attenant au chai n°1. L'installation sera conforme à la règle APSAD R5. Chaque PIA disposera d'une réserve d'émulseur adéquate.

4.7.3 EXTINCTEURS

Chaque chai disposera à minima de deux extincteurs de type 144B disposés à proximité de chaque entrée. Les extincteurs seront positionnés de sorte que la distance maximale à parcourir pour atteindre l'extincteur soit inférieure à 15 m. Le chai existant à défaut de réseau PIA dispose déjà d'un extincteur sur roues de 50 kg.

4.8 PROTECTION Foudre

Une analyse du risque foudre et une étude technique ont été réalisées sur le chai existant et ceux projetés. Les conclusions de l'analyse du risque foudre sont reprises dans le tableau suivant.

Structures	Niveau de protection - Analyse du risque foudre		
	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	
Chai n°2	Sans	Parafoudres coordonnés niv IV ligne alim BT Equipotentielle canalisation Ligne télésignalisation hors zone explosible	Protection incendie manuelle
Centrale incendie		Parafoudre niv IV ligne alim BT	

Tableau 9 : Niveau de protection contre les effets directs et indirects

La centrale de détection incendie sera protégée par parafoudre. L'équipotentialité des masses métalliques, cuves inox, canalisations métalliques et rack support des tonneaux est à réaliser.

L'entreprise mettra en place un système de prévention des situations orageuses interdisant :

- l'accès aux chais et notamment en toiture des bâtiments,
- les interventions sur le réseau électrique.

4.9 FLUX MATIERES

Le tableau suivant récapitule les stocks et flux actuels et projetés de l'entreprise.

Matières sortantes	Quantité max en stock actuelle	Quantité max en stock projetée	Flux max Annuel actuel	Flux max Annuel projeté
Alcools	340 m ³	1450 m ³	170 m ³	300 m ³

Tableau 10 : Stocks et Flux de matières actuels et projetés

4.10 DECHETS

L'entreprise ne générera pas de déchets sur ce site.

4.11 CONSOMMATIONS

Le tableau suivant résume les consommations maximales existantes et projetées de l'entreprise.

Utilités	Consommation annuelle 2017	Projection consommation 2020	Projection consommation au terme du projet (4 chais)
Electricité	100 kWh	200 kWh	400 kWh
Eau	0	0	0

Tableau 11 : Consommations actuelles et projetées